

Rapport d'étape : accessibilité

Transport Vilmik

Chez Transport Vilmik, nous demeurons pleinement engagés à respecter les exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA) et du Règlement canadien sur l'accessibilité (RCA). Dans cette optique, nous avons mis en place un plan sur l'accessibilité reflétant notre volonté de créer un environnement équitable, inclusif et accessible pour tous.

La réalisation de ce rapport d'étape permet de faire le point sur les progrès réalisés par notre organisation dans la mise en œuvre de son plan sur l'accessibilité. Il met en lumière les actions entreprises, les améliorations apportées ainsi que les initiatives poursuivies afin de réduire les obstacles et favoriser une participation pleine et entière de tous.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible à l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et clients. Nous croyons que l'accessibilité constitue un élément essentiel de l'égalité des chances et du respect des droits individuels.

Notre objectif demeure de bâtir un milieu où chaque personne se sent valorisée, respectée et pleinement intégrée. Chez Transport Vilmik, nous sommes convaincus que la diversité et l'inclusion enrichissent notre organisation et contribuent à une culture forte de collaboration, d'innovation et d'ouverture.

Comment nous faire part de vos opinions et de votre rétroaction

Transport Vilmik est ouvert aux observations en regard à l'accessibilité dans ses installations et systèmes. Si des obstacles¹ quelconques sont identifiés, nous souhaitons les connaître. Toutes demandes doivent être transférées à la personne responsable chez Transport Vilmik :

Valérie Deguise, *CRHA*
Directrice Ressources humaines
v.deguise@vilmik.com
450 782-2772 poste 6246

Il est également possible d'utiliser les coordonnées ci-dessous pour nous demander une copie de la description de notre processus de rétroaction ou notre rapport d'étape dans les médias substituts suivants : imprimé, gros caractères, braille, format audio ou électronique compatible avec les technologies d'adaptation destinées à aider les personnes en situation d'handicap. Nous vous fournirons le format que vous demandez le plus tôt possible. Veuillez noter que les formats brailles et audios peuvent prendre jusqu'à

45 jours, tandis que Les formats imprimés, en gros caractères et électroniques peuvent prendre 20 jours.

Transport Vilmik
4141 B route Marie-Victorin
St-Robert, Qc, J0G 1S0
information@vilmik.com
450 782-2772

Rétroactions reçues

Dans le cadre de notre processus de rétroaction, Transport Vilmik recueille les commentaires portant sur la mise en œuvre de son plan sur l'accessibilité ainsi que sur les obstacles pouvant être rencontrés par les personnes qui interagissent avec notre organisation.

Les commentaires reçus, qu'ils soient positifs ou constructifs, anonymes ou attribués, nous permettent de mieux comprendre les réalités vécues et d'orienter nos actions en matière d'accessibilité. Lorsque plusieurs commentaires portent sur des enjeux similaires, ceux-ci peuvent être regroupés par thème afin de faciliter leur analyse et le suivi des améliorations à apporter.

Chaque rétroaction est prise en considération avec sérieux et contribue à l'amélioration continue de nos pratiques, de nos processus et de notre environnement de travail afin de favoriser une expérience plus inclusive et accessible pour tous.

- Nombre de commentaires reçus depuis la mise en place du plan d'accessibilité : 0

Consultation

Dans le cadre de la préparation de son rapport d'étape sur l'accessibilité, Transport Vilmik a consulté des personnes en situation d'handicap afin de recueillir leurs points de vue, leurs expériences et leurs commentaires. Cette démarche permet à notre organisation de mieux comprendre les obstacles pouvant être rencontrés et d'orienter les actions mises en place pour améliorer l'accessibilité.

Les échanges et rétroactions obtenus dans le cadre de cette consultation contribuent à soutenir notre engagement envers l'amélioration continue de nos pratiques et la création d'un environnement plus inclusif et accessible pour tous.

Transport Vilmik travaille en se référant avec l'organisme L'Orienthèque, dont la mission est d'être une référence incontournable en matière d'emploi, de diversité et d'immigration grâce à un engagement soutenu au sein de la communauté.

Cette collaboration reflète notre volonté de favoriser un milieu de travail inclusif et accessible pour tous. D'ailleurs, notre engagement en matière de diversité a été souligné par l'obtention du Prix Diversité 2023 dans la région de Sorel-Tracy.

En avril, le personnel de L'Orienthèque a contacté Valérie Deguise, CRHA, afin qu'elle puisse échanger avec un nouvel arrivant souhaitant effectuer une réorientation de carrière vers le domaine des ressources humaines. Cet individu, devenu aveugle il y a quelques années, désirait obtenir des conseils sur les possibilités et les exigences liées à cette profession.

De belles discussions téléphoniques et échange de courriels ont eu lieu entre eux, permettant à Valérie Deguise, CRHA, de le guider quant aux qualifications et aux compétences requises pour évoluer en ressources humaines. De son côté, le citoyen a également pu partager son expérience ainsi que les outils et technologies qu'il utilise au quotidien pour favoriser son autonomie et son intégration professionnelle. Il utilise principalement un clavier d'ordinateur en braille ainsi que l'outil d'accessibilité du téléphone cellulaire qui lui traduit vocalement les courriels et textos.

Domaines visés à l'article 5 de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA)

L'emploi

Lors de l'élaboration de son plan d'accessibilité, Transport Vilmik a identifié que ses offres d'emploi ne faisaient pas explicitement mention de son engagement envers l'accessibilité et l'inclusion.

Nous nous sommes assurés d'éviter d'énumérer des exigences physiques non essentielles qui auraient pu exclure d'emblée des personnes en situation de handicap.

Voici un exemple d'offre d'emploi pour un chauffeur affiché le 16 septembre 2025 sur notre site internet :

Transport Vilmik, c'est d'abord et avant tout une équipe de gens compétents et dévoués à un seul objectif : surpasser les attentes et les exigences de nos clients et agir comme partenaire indispensable au succès de notre clientèle.

*Nous sommes à la recherche de **Chauffeurs classe 1 pour des transports Québec/Ontario en remorque plateforme (flat bed) basé à notre terminal de St-Robert**. Nous recherchons des*

candidats passionnés du transport, ayant un esprit d'équipe et un bon dossier de conduite. Vous devez être respectueux, ponctuel et dynamique.

Voici un aperçu des avantages que nous vous offrons:

- *SALAIRE entre 85 000\$ et 95 000\$ annuel*
- *BONI moyen de 1000\$ aux trois mois (dès la première année)*
- *PAIE déposée toutes les semaines*
- *REER, assurances collectives et plus encore !*
- *Camion attitré et bien entretenu*
- *Départ à la semaine, moyenne de 55 heures*

Joignez-vous à nous! Vilmik, une équipe avant tout !

Le poste vous intéresse? Communiquer avec moi au 450-782-2772 #6229

L'environnement bâti

Lors de l'élaboration du plan d'accessibilité, il a été soulevé que certains bâtiments présentaient un accès plus difficile. Des travaux de réaménagement sont toujours en cours dans nos locaux et, à ce stade, la possibilité de relocaliser le salon des camionneurs ne peut être écartée. Toutefois, cette option demeure à l'étude et n'est pas encore envisagée comme une mesure définitive.

Par ailleurs, advenant le cas où ce salon ne serait pas accessible à l'un de nos chauffeurs, une solution adaptée serait immédiatement recherchée afin de répondre à ses besoins.

Technologies de l'information et de la communication

À l'heure actuelle, aucun nouveau logiciel n'a été ajouté à nos outils. Toutefois, à la suite des échanges entre Valérie Deguise, CRHA, et le citoyen aveugle, notre organisation est désormais mieux outillée et davantage sensibilisée aux solutions existantes.

Ainsi, advenant qu'un employé développe des difficultés de vision, nous savons maintenant qu'il est possible de mettre en place rapidement des mesures adaptées afin de répondre à ses besoins et de maintenir son autonomie au travail.

Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication

Depuis la mise en place du plan d'accessibilité, Transport Vilmik veille à assurer une bonne compréhension des politiques et des consignes par l'ensemble des employés. Par exemple, lors de l'introduction d'une nouvelle politique interne, les membres du département des ressources humaines s'assurent que celle-ci est bien comprise avant de procéder à sa signature par l'employé.

De plus, lors des rencontres trimestrielles, nous prenons le temps de revoir les nouveautés internes provenant des différents départements afin de nous assurer que tous en ont pris connaissance. Ces rencontres permettent également de répondre aux questions soulevées, favorisant ainsi des échanges ouverts et constructifs. Ce moment de discussion est apprécié, car il contribue à réduire les malaises et à encourager une meilleure communication entre les équipes.

L'acquisition de biens, de services et d'installations

Bien qu'aucun employé ou conjoint(e) d'employé en situation de handicap physique ne soit présent au sein de l'organisation à ce jour, le département des ressources humaines a tout de même pris l'initiative d'adapter les lieux utilisés pour les festivités de fin d'année afin de favoriser une meilleure accessibilité.

À l'avenir, nous nous engageons à sélectionner des endroits facilement accessibles pour tous lors de l'organisation de nos événements. Dans cette même optique, la fête estivale a été tenue sur le terrain de Transport Vilmik afin de faciliter l'accès pour l'ensemble des participants.

Pour les activités estivales, nous avons également réalisé un sondage auprès des employés en leur proposant différentes options, incluant certaines activités plus physiques, afin de mieux répondre aux préférences et aux besoins de l'ensemble du personnel.

Cette démarche vise à favoriser une participation inclusive et à éviter de sélectionner des activités qui pourraient être davantage orientées vers un seul groupe, notamment les employés plus jeunes ou les plus en forme physiquement. L'objectif est de s'assurer que les activités proposées soient accessibles, variées et adaptées à tous.

La conception et la prestation de programmes et de services

À ce jour, nous n'avons reçu aucune plainte concernant l'accessibilité de nos services de la part de nos clients qui sont majoritairement des entreprises.

Nous veillerons cependant à pouvoir fournir nos documents dans différents formats, sur demande, afin d'assurer une accessibilité optimale.

Le transport

Transport Vilmik se spécialise uniquement dans le transport de marchandises, n'effectuant aucun transport d'individus.

Nous avons cependant quelques véhicules de cour tel qu'une camionnette, des chargeurs ainsi qu'une mini-fourgonnette. Bien qu'ils soient de configuration standard, si un employé ou futur-employé avaient des besoins spécifiques, nous serions disposés à trouver une solution de configuration adaptée.

Conclusion

Transport Vilmik poursuivra ses efforts au cours des prochains mois afin de continuer à faire progresser la mise en œuvre de son plan sur l'accessibilité. Notre organisation demeure engagée à identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans l'ensemble de ses activités et environnements de travail.

Nous continuerons de surveiller et de mesurer les progrès réalisés afin de nous assurer d'atteindre les objectifs d'accessibilité établis et de répondre aux enjeux encore présents. Cette démarche nous permettra d'adapter nos actions et de maintenir une amélioration continue en matière d'accessibilité et d'inclusion.

Nous encourageons également toute personne à nous faire part de ses commentaires et suggestions par l'entremise de notre processus de rétroaction. Les commentaires reçus seront analysés avec attention et utilisés pour soutenir la mise en œuvre complète de notre plan sur l'accessibilité ainsi que l'amélioration de nos pratiques.

Chaque rétroaction sera traitée de manière confidentielle, équitable et dans des délais raisonnables, afin d'assurer un suivi approprié lorsque nécessaire.

Conformément aux exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité, Transport Vilmik publiera un nouveau rapport d'étape portant sur la mise en œuvre de son plan sur l'accessibilité actuel. À la suite de celui-ci, un nouveau plan sur l'accessibilité sera élaboré et publié afin de poursuivre notre engagement envers un environnement toujours plus accessible pour tous.

¹ Obstacle

Tout élément — notamment celui qui est de nature physique ou architecturale, qui est relatif à l'information, aux communications, aux comportements ou à la technologie ou qui est le résultat d'une politique ou d'une pratique — qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles.

² Handicap

Déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société.